



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

M. Dominique LANAUD  
Délégué Territorial Adjoint

Dossier suivi par : Josiane RAYMOND  
Mail : [j.raymond@inao.gouv.fr](mailto:j.raymond@inao.gouv.fr)

N/Réf. : 25 – DL/JR//NF – 173

**Monsieur Le Maire  
Mairie  
1 rue du Pontel  
19240 SAINT-VIANCE**

Aurillac, le 4 mars 2025

**Objet : Elaboration du PLU de SAINT-VIANCE.**

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu par courrier du 20 décembre 2024, le projet d'élaboration du PLU de la commune de SAINT-VIANCE.

La commune de Saint-Viance est située dans l'aire géographique l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) "Huile de noix du Périgord".

Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Porc du Limousin", "Agneau du Limousin", "Canard à foie gras du Sud-Ouest", "Jambon de Bayonne", "Chapon du Périgord", "Poularde du Périgord", "Veau du Limousin", "Poulet du Périgord".

Après étude du dossier, nous vous informons que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur l'AOP et IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice et par délégation,  
Par empêchement de la Déléguée Territoriale,  
Le Délégué Territorial Adjoint,

Dominique LANAUD

**Copie : DDT19**